



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Somme**

Amiens, le 18 février 2021

Monsieur,

Par courrier reçu le 4 février 2021, vous sollicitez une prolongation du délai de l'accord loi sur l'eau notifié le 5 avril 2018 pour votre projet de résidence de 65 logements collectifs et de 17 maisons situé Rue Léon Dupontreué sur la commune d'Amiens dont la validité se termine au 5 avril 2021.

Conformément aux articles R214-51 et R.214-40-3 du code de l'environnement, je vous informe que votre demande est acceptée au regard des circonstances particulières liées à la Covid de l'année 2020 qui ont retardé le chantier.

Ainsi, l'accord initial qui prévoyait un achèvement des travaux au 5 avril 2021 est prorogé de 6 mois soit jusqu'au 5 octobre 2021.

Copie de cette prorogation est adressée dès à présent à la mairie de la commune d'Amiens où cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Somme Aval pour information et mise à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Somme durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier - CS. 81114 - 80011 Amiens Cedex 01 dans les conditions prévues aux articles L.214.10 et L 514.6 et R514-3-1 du Code de l'Environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois. Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés ci-dessus.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service territorial du grand amiénois,

Philippe ROUSSEAU

Monsieur Guillaume MARAIS
SCCV Amiens Dupontreué
12-14 rue du Vieux Faubourg
59 000 LILLE